



Compte-rendu du Comité Social d'Administration des DDI du 6 octobre 2026

Anti pasti

Lydie Duray et Emmanuel Biseau vous représentaient avec l'appui d'Éric Tavernier en tant qu'expert.

Eddy

Le secrétaire général du MI ouvre la séance en revenant sur les moments forts de l'été, les canicules et les feux de forêt en particulier. Il rappelle le rôle essentiel des services publics et des agents. Bref **tout est dit**, mais cela reste des généralités qui n'engagent à rien.

Gare au loup

Le SG ne s'avance pas sur les perspectives pour le futur, sur le renforcement de nos missions et des moyens pour y parvenir. En même temps, **si c'est flou** c'est qu'il y a un loup. En effet, ne pas évoquer le futur évite de parler du budget qui s'annonce compliqué -bel euphémisme- pour le service public.

Atmosphère, atmosphère

Économie, économie, avons-nous une gueule **d'économie** ? C'est par cette phrase que commence la déclaration liminaire de la CFDT (*aussi en pièce jointe*). Économie, nous n'entendons que ce mot, mais qui se soucie du service public, du service au public, de nos missions, de nos DDI et des 30 000 agents qui y travaillent ? Ne serions-nous qu'un coût ? La CFDT dénonce le dénigrement systématique de ce que nous sommes, de ce que nous accomplissons, et souligne la résilience des agents et leur sens du service public.

Alors on dense ?

L'administration fait un retour sur le budget 354, qui concerne les DDI, de l'année en cours. Évidemment tout est à la hausse, enfin surtout pour ce qui concerne l'immobilier. On construit, on rénove, mais c'est pour mieux nous **densifier**. Pour la CFDT, les densifications prévues n'ont aucun sens si ce n'est financier, économies, économies...

Serpent

L'État a créé cet été la **Foncière de l'État** qui gérera et entretiendra les biens immobiliers de l'État. Bref les DDI devront payer un loyer à l'État donc quelque part à elles-mêmes. Le serpent qui se mord la queue...

Mais ce n'est pas tout, pour diminuer leur loyer les DDI devront diminuer les surfaces qu'elles occupent et donc, devinez quoi ?... Se densifier.

Les quoi ?

Et **les conditions de travail** dans tout cela ? Les quoi ? Apparemment ce n'est pas ce qui dicte la logique immobilière. La CFDT le dénonce et ne cessera de les défendre.

Club Med

Les **dépenses** liées à l'immobilier augmentent, mais celles liées au fonctionnement et notamment aux **déplacements** est stable en valeur (donc diminue relativement à l'inflation). La CFDT ne peut se satisfaire que dans beaucoup de DDI les déplacements soient limités et les formations parfois refusées !

Question pour des champions

Je suis, je suis... une femme titulaire, de catégorie B et j'ai entre 50 et 59 ans. Qui suis-je ? Tel est le profil type des agents de DDI tel que présenté dans le rapport social unique (RSU) 2024. Mais, et celui de 2025 ? Il arrivera... un jour... sans doute...

Abstention

Moins de 9 SGCD sur 10 se sont donnés la peine de répondre à l'enquête permettant d'établir le rapport social unique (RSU). Pour la CFDT c'est un des signes qui montre le manque de moyens humains de nos SGCD.

Tchin

Ce rapport montre notamment la déficience en matière de **santé** au travail. La majorité des acteurs de la prévention ne le font qu'à temps très partiel et de nombreuses DDI n'ont pas de médecine du travail.

D'année en année la situation se dégrade, la CFDT ne l'accepte pas.

Simon and Garfunkel

Moins de 2 DDI sur 3 disposent des documents obligatoires en matière d'hygiène et sécurité. À la demande de la CFDT de savoir quelles mesures va adopter le ministère pour corriger ça... Le MI ne répond pas, cela doit être ça le **bruit du silence**.

Engagez-vous

En parlant de **moyens humains**, quel magnifique succès pour l'administration territoriale de l'Etat que de recruter 3 fois plus de **contractuels** que de nouveaux fonctionnaires sur les emplois permanents !

La CFDT dénonce l'absence d'une gestion rationnelle et responsable des effectifs.

Elle sera également toujours au côté des agents contractuels pour les aider et les défendre si besoin.

On ferme !

7 DDI ont connu une **fermeture** de **sites** en 2026, ce chiffre est énorme et impacte souvent fortement les agents concernés. Temps de trajet plus long, dépense de transport qui augmente, parfois un changement de poste imposé...

Stromae

Selon les DDI, les **primes** proposées dans les arrêtés de **restructuration** ne sont pas identiques. Parfois seule la PRS (prime liée au changement géographique du lieu de travail) est proposée, parfois il y est ajouté le CIA (prime pour compenser une perte de salaire) et l'IDV (indemnité si l'agent choisit de quitter la fonction publique). Pour la CFDT les primes doivent être **toutes les mêmes, toutes les mêmes et y'en a marre** de le demander. Pour nous, chaque restructuration doit prévoir l'ensemble des accompagnements humains et financiers possibles.

La CFDT demande également que les arrêtés de restructuration s'étendent tous sur une durée de 3 ans, laissant aux agents le temps de se retourner. Nous demandons également que ces arrêtés s'appliquent le plus tôt possible, en amont de la fermeture, pour que les agents puissent anticiper

la fermeture du site ou la réorganisation de leur service.

Wasi ASA

Le MI présente le décret sur les **ASA** (autorisations spéciales d'absence) **liées** aux **événements familiaux**. Le décret est paru au milieu de l'été et s'appliquera dès le 1er janvier 2027. Ce décret a été imposé par la DGAFP malgré l'avis unanimement contre des organisations syndicales.

La CFDT rappelle son opposition. Pour nous c'est une uniformisation par le bas qui ne permet pas de maintenir le meilleur des droits acquis dans les différents ministères. Par exemple, des ASA pour la participation à des séances préparatoires à l'accouchement sans douleurs, le décès d'un grand-parent, le temps de trajet pour se rendre à un enterrement, la possibilité d'aménagement horaire pour la rentrée de son enfant en 6ème, etc.

Pour en savoir plus c'est ici : [ASA liées aux événements familiaux](#)

22 ans, p... 22 ans

C'est le temps qu'il a fallu à l'État français pour transcrire la directive européenne sur le **droit au report et à l'indemnisation des congés annuels non pris**. Toujours est-il que la CFDT ne peut que se féliciter de cette avancée.

Cliquez ici pour en savoir plus : [CFDT - report jours de congés non pris](#)

Serge Lama

Je suis **malade**, complètement malade et pourtant pour l'administration un agent malade est potentiellement un tricheur qui abuse du système. Pour la CFDT le **décret relatif aux congés pour raison de santé des agents publics** présenté est une offense faite aux fonctionnaires. Nous entrons dans une logique de suspicion, de contrôle et de sanctions.

La CFDT rappelle ici qu'un agent ne s'auto-déclare pas malade, c'est le médecin qui le fait ! (si tant est qu'il en trouve un pour le recevoir)

La CFDT souhaite une approche fondée sur la confiance, la protection des agents et la primauté de l'avis médical.

Pour aller plus loin, cliquez ici : [Congés pour raison de santé](#)

Enfin font, font, font...

Les petites **élections**, Pour l'instant tout va correctement et le MI fait le nécessaire pour éviter les couacs. Malgré tout, les procédures de vote différentes, la multiplicité des plate-formes et des codes de connexion risquent de décourager les collègues de voter à tous les scrutins. La CFDT s'en inquiète.

Le travail c'est la santé

La CFDT a rappelé sa volonté de discussion d'un **accord sur la qualité de vie et les conditions de travail** (QVCT). Elle demande que le sujet soit de nouveau à l'ordre du jour lors de la prochaine mandature pour améliorer concrètement le quotidien des salariés, tout en agissant sur l'organisation réelle du travail.

À part ça ?

Les élections professionnelles auront lieu du 3 au 10 décembre prochain. **Voter CFDT** dans les DDI, c'est **choisir** un **syndicat réformiste** qui privilégie le **dialogue**, la **négociation** et l'**action concrète** pour **améliorer** les **conditions** de **travail** des **agents**. Et ça, ce n'est pas rien.